

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, 18 novembre 1882.

Depuis quelque temps nos marchés sont à peu près les mêmes et se résument ainsi: offres de la culture et demande restreinte de la part des acheteurs.

Aujourd'hui, nous n'avons pas autre chose à signaler; les offres semblaient même être un peu plus fortes mais les détenteurs paraissent très exigeants; aussi, avons-nous à enregistrer une forte tendance à la hausse.

Il faut voir nos prix :

Blé de pays	24,75 à 25,50
— de Russie N.	22, » 27, »
— d'Amérique	M. » »
— Algérie tendre N.	M. » »
— — dur N.	M. » »
Seigle	15,50 16, »
Orge brasserie	20, » 21,50
— mouture	17, » 18, »
Avoine nouv.	17,50 18,50
Son	11, » »
Farines commerce 1 ^{re}	47, » 48, »
— — rondes	41, » 42, »
Farines boulangerie 1 ^{re}	50, » 51,50
— — rondes	42, » 43, »
Maïs	20, » 22, »
Sarrasins	17, » »
Haricots bl. nains nouv.	33, » 36, »
Foin de Bourgogne	42, » »
— de pays	11, » »
Paille de froment	6, » 6,50
— de seigle	5,50 6, »
Graines luzerne de Fr.	145, » 135, »
— Colza	36,50 38, »
— Sainfoin	30, » »
— Vesces	26,50 27, »

Prix du pain, le kilog. 0,38

Nous avons peu de chose à dire aujourd'hui de nos marchés. Suivant nos prévisions, les apports n'ont pas augmenté dans des proportions bien notables, et il est possible, le mauvais temps aidant, que les approvisionnements ne prennent point à l'avenir l'importance ordinaire à pareille époque. Il doit en résulter naturellement une certaine fermeté dans les prix.

Les expéditions des Etats-Unis continuent à diminuer et les quantités parties cette semaine pour l'Europe sont même inférieures à celles de l'an dernier à pareille date.

Les arrivages dans nos ports n'ont rien d'inquiétant pour le moment, on peut même dire, sans crainte, qu'ils suffisent à parer aux besoins immédiats. Marseille seul reçoit de fortes quantités de blés; mais les prix pratiqués de ce côté ne permettent pas de faire des envois bien avant dans l'intérieur, et c'est à peine si l'on arrive jusqu'à Lyon.

Au Havre, notre principal port importateur après Marseille, les contrées sont relativement faibles, et la semaine dernière on y a inscrit l'entrée que de 70.000 hectolitres seulement.

Ces chiffres sont loin de ceux qu'on nous promettait, il y a deux mois; à cette époque, en effet, la marchandise paraissait déborder de toutes parts, et l'abondance ne faisant pas de doute, personne ne voulait s'approvisionner; depuis quelque temps, il n'en est pas de même; on paraît tout au contraire, disposé à acheter, mais cela devient plus difficile, car la marchandise s'est rarifiée, et les vendeurs demandent de la hausse, à laquelle naturellement les acheteurs se résignent difficilement. Voilà, sans doute, pourquoi les arrivages,

à l'heure actuelle, sont aussi peu considérables. Il ne suffit pas, en somme, qu'une récolte soit abondante quelque part pour se procurer de la marchandise à bon compte; il est nécessaire avant tout de saisir l'occasion que laissent échapper souvent les autres pour tirer parti d'une situation qui était excellente et dont on n'a pas su profiter.

Les prix sur le marché des farines Neuf-marques ont légèrement rétrogradé, cette semaine, et de 57.75, prix pratiqué samedi dernier, nous sommes tombés à 56.50. Il faut voir la cause de cette baisse subite dans la réponse des primes.

Le stock a augmenté d'une dizaine de mille sacs depuis le 31 octobre, et s'élève en ce moment à 45.000 sacs environ.

Les farines de consommation donnent lieu à un très petit courant d'affaires en boulangerie; les prix restent cotés comme précédemment, soit à 60 fr. pour la marque de Corbeil, de 60 à 63 fr. pour les marques de choix, de 59 à 60 fr. pour les bonnes marques, et de 58 à 59 pour les marques ordinaires de toute provenance.

Les farines bisées sont peu demandées. On a fait quelques petites expéditions aux cours suivants: petites premières, 30 à 32 f.; deuxièmes, 27 à 29 fr.; troisièmes, 22 à 24 fr.; quatrièmes, 20 à 21 fr. les 100 kilos, toile perdue, en gare de départ.

La farine de seigle jouit d'un peu plus de faveur; les prix, cependant, restent absolument les mêmes. Les bonnes sortes courantes valent de 23 à 24 fr.; au détail, il faut voir les cours de 24.50 à 25.50.

Les farines de gruau français valent de 48 à 50 fr.; les gruaux de Hongrie sont offerts de 50 à 54 fr. les 100 kilos, toile perdue.

Les farines d'orge ne varient pas; elles restent cotées de 24 à 25 fr. les 100 kilos entrée comprise.

New-York est à 1 dollar 08 cents 1/2 le bushel; disponible gagne 1/2 cent sur la semaine dernière (F. 20.92 les 0/0 kil. contre Fr. 20.84). Le courant mois est à 1.07 3/4 contre 1.07 3/4; décembre à 1.09 contre 1.09 1/4; janvier à 1.11 3/8 contre 1.11 3/8. Le marché est ferme et les affaires calmes. Le fret est à 5 1/2 sch. en hausse d'un demi sch. sur le taux précédent.

St-Petersbourg (cours de 14) est sans variation à 12 roubles 70 kopecks le tchevert (fr. 20.54 les 0/0 kilos).

Paris à fr. 57.50 est sans changement sur la farine 9 marques courant mois et gagne 20 cent sur le blé à fr. 25.10, contre fr. 24.90.

A Marseille, le marché continue sans animation. Les affaires sont limitées aux besoins de la consommation locale et à quelques achats pour l'Espagne. C'est même à la faveur de la demande pour ce pays, dont la récolte a été mauvaise, que nous devons le petit mouvement de transactions que nous enregistrons chaque jour. Les prix sont sans changement, mais plutôt faibles.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 11 novembre, se sont élevées à 593,495 quintaux métriques, dont 30,380 pour le continent, 29,295 pour la France et 533,820 pour l'Angleterre. Les stocks visibles étaient, à cette date, de 4,779,000 quintaux, en augmentation de 432,000 quintaux métriques sur la semaine précédente.

L'année dernière, pendant la semaine correspondante, les expéditions s'élevaient à 644,490 quintaux, dont 108,500 pour le continent et 535,990 pour l'Angleterre. — Les stocks visibles étaient de 5,737,500 quintaux.

Dardanelles. — Du 2 au 8 novembre, 50 navires, dont 10 vapeurs, portant ensemble 331,000 quintaux métriques blé, ont passé le détroit: 8 en provenance d'Odessa, 4 de Beldianska, 8 de Taganrok, 8 de Burgas, 5 d'Ibraïla, 1 de Sitarie, 1 de Galatz, 3 de Varna, 3 de Sulina, 1 de Marianopoli, 1 d'Héraclia, 1 de Bessarabie 1 de Baltchick, 1 d'Eupatoria, 2 de Rodosto, 1 de Pargos, 1 de Constantinople. De ce nombre, 17, dont deux vapeurs, se sont déclarés pour Marseille, 5, dont 4 vapeurs, pour Malte; 2 voiliers pour Messine. Le surplus était destiné, savoir: 2 vapeurs à la Hollande, 2 à Anvers, 8 voiliers à Gibraltar, 2 à Trieste, 2 à Gènes, 5 à l'Angleterre, 1 à Nice, 3 à la Grèce, 1 à Gelsa.

L'année dernière, pendant la semaine correspondante, le nombre des passages fut de 48 navires chargés de 369.000 quintaux, dont 22 pour Marseille; en 1880, il fut de 31, dont 15 pour Marseille; en 1879, de 147, dont 73 pour Marseille; en 1878, de 47, dont 22 pour Marseille; en 1877, de 55 dont 2 pour Marseille.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 17 Novembre 1882.

BLÉ. — Les ensemencements ne sont pas encore terminés dans notre rayon, aussi la culture n'est-elle pas encore très nombreuse à notre marché. Les offres sont un peu plus abondantes et, en présence de la baisse cotée sur les farines neuf marques, la vente est difficile. On ne constate cependant pas de changement dans les prix, sauf sur quelques qualités secondaires sur lesquelles on peut noter 25 cent. de baisse. Les bons blés blancs trouvent leur placement de 26.50 à 27 fr., les roux de 24.25 à 26 fr. les 100 kilos, rendus en gare Paris.

En commerce, l'inaction est grande, et bien que les détenteurs paraissent décidés à ne pas lâcher la main, les acheteurs ne veulent traiter qu'en baisse. — A défaut d'affaires, il faut voir les cours nominaux. Les blés de Montereau valent de 30.50 à 31 fr. les 100 kilos, les blés blancs de Nangis de 31.50 à 32 francs.

Le Nord maintient ses prix. Les blés blancs de Bergues sont tenus de 25.75 à 26 fr. les 100 kilos pris en gare de départ.

Les offres de blés exotiques sont peu nombreuses; on ne constate pas de changement dans les prix. Les affaires sont rares. On demande 25.25 pour les blés roux d'Amérique et 25.50 pour les Saint-Louis. Les Walla-Walla valent 26, ainsi que les Californie. Le tout aux 100 kilos, sur wagon, le Havre.

A livrer, les affaires sont assez faciles, et l'on peut noter quelques ventes sur les mois prochains en roux d'hiver d'Amérique de 25.50 à 25.75.

On offre toujours des blés de Hongrie et de Pologne jaunes, mais les prix tenus par les vendeurs, ne permettent pas de traiter.

En résumé, marché inactif et tendance très faible.

SEIGLE. — Très peu d'affaires, tendance calme. Les cours varient de 15 75 à 15 50 le quintal.

ORGES. — Prix moins fermes pour les belles sortes cotées de 20 à 21 25.

Les sortes moyennes varient de 19 à 19 50. Les orges de mouture varient de 18 à 17 50.

ESCOURGEONS. — Les affaires sont assez faciles et les prix fermement tenus de 17 à 17 50 le quintal.

MALTS. — La tendance est très calme sur cet article. Les malts d'orge valent de 24 à 33 fr. et les malts d'escourgeon de 26 à 32 fr. les 100 kil.

AVOINES. — On ne remarque pas une très grande animation dans les affaires; par contre, les prix sont fermement tenus surtout pour les belles qualités.

On cote :

Avoines 1 ^{er} choix	19 50 à 19 75
— noires 1 ^{re} qualité	18 75 à 18 50
— grises de Beauce	18 50 à 18 25
— noires	» » à » »
— grises d'hiver C ^o	18 25 à 18 50
— de printemps	18 50 à 18 25
— de Suède	18 .. à 17 75

Les avoines étrangères sont fermes. On tient les Suède disponibles de 18 25 à 18 fr., et sur décembre-janvier, il y a vendeurs à 17 fr., à prendre à Rouen. Les Liban noires disponibles, valent 17 25 le quintal.

ISSUES. — Cet article n'est pas mieux demandé et l'on ne peut vendre qu'en baisse.

Nous cotons par 100 kil. en gare d'arrivée pour les provenances de rayon :

Gros son	12 75 à 13 50
3 cases mélangées	12 .. à 12 50
Sons fins	11 50 à 11 ..
Recoupettes	12 .. à 11 50
Remouages blancs	15 50 à 18 ..
— bis	14 .. à 15 ..

GRAINES DE COLZA. — Les prix sont soutenus. On cote les diverses sortes de 33 à 36 le quintal.

MENUS GRAINS. — Le millet blanc vaut de 29 à 30, le roux de 15 50 à 16 50, le petit blé de 14 à 16, la graine de moutarde de 40 à 45 les 100 kil. en gare d'arrivée. Le chenevis nouveau vaut de 33 à 35 fr. les 100 kil.

TOURTEAUX. — Tendance ferme. Voici les cours.

Tourteaux de colza	18 50 à
Lins	24
OEillettes	16 .. 16 25
Cameline	» »
Pavot exotique	14 25 14 ..
Lin exotique	20

Les 104 kilos dans les gares du Nord.

FÉCULES. — Les prix sont en hausse; affaires plus nombreuses. On cote la féculé sèche de 37 à 37 50, et la verte de 23 à 23 50.

SARRASINS. — Le vieux se fait rare et vaut 15 25, le nouveau de 14 45 à 15. Demande suivie.

GRAINES FOURRAGÈRES. — On fait peu d'affaires. Les prix sont très fermement tenus.

Nous cotons par balle de 100 kil.

Trèfle violet	140 à 160
Luzerne de Provence	150 à 160
— du Poitou	100 à 120
— d'Italie	135 à 145
Minette	55 à 60
Ray-grass anglais	60 à 65
— d'Italie	60 à 65
Sainfoin à une coupe	30 à 32
— deux coupes	34 à 36
Jarras	22 à 25
Vesce d'hiver	30 à 31
— de printemps	45 à 46

CAUSERIE

... et voici qui est la suite de la précédente.

— Je ne prétends point que la pestilence des matières accumulées sous les habitations parisiennes ne soient pas pour une partie dans les épidémies diverses qui sévissent sur les grandes villes, mais il est, à mon avis, une autre cause beaucoup plus directe, et beaucoup plus active. Je veux parler des produits alimentaires obtenus par la culture intensive à l'aide des « gadoues » urbaines.

Il suffit d'avoir habité auprès d'une grande cité, pendant une saison, pour avoir été contraint de remarquer que les cultivateurs suburbains en sont arrivés à tirer trois et quatre riches récoltes par année des mêmes terres, qui ne leur en donnaient autrefois qu'une. Et du même coup le parisien a constaté de *visu* que ces brillants résultats étaient dus à l'emploi de gadoues fraîches : or, ce n'est un secret que pour ceux qui ne veulent rien savoir, que l'emploi des fumiers frais est nuisible à la qualité des produits alimentaires auxquels ils infusent des germes de décomposition précoce.

Je me rappelle de plus qu'il y a tantôt un siècle, une ordonnance royale interdisait formellement l'emploi des ordures urbaines pour l'agriculture, avant qu'elles n'aient été parfaitement consommées.

Les raisons de crainte pour la santé publique manifestées par la Faculté du siècle dernier ont elles disparu ou même diminué d'importance ? Bien au contraire ! au fur et à mesure que nos grandes villes se sont industrialisées elles ont fourni aux ordures parisiennes, l'occasion de se saturer de sels vénéneux et sont devenues le véhicule de l'empoisonnement des terrains où elles sont transportées.

Qu'une commission municipale prenne le souci de se rendre dans le centre industriel de la capitale par exemple, et qu'elle suppute la quantité de cyanure de potassium que la dorure sur métaux livre aux ruisseaux dans lesquelles baignent les détritiques domestiques. Qu'elle se rende dans les environs des couperies de poils et qu'elle fasse l'analyse des lourdes vapeurs émises dans l'atmosphère par les combinaisons mercurielles surchauffées. Qu'elle se rende dans les quartiers occupés par les mille spécialités du bronze et des bronzes et qu'elle fouille les centaines de kilogs de cendres jetées au vent chaque jour sous prétexte de nettoyage des ateliers, et, ayant songé aux caractères toxiques des cyanures, mercures, combinaisons de bronze arsénieux et tant d'autres produits fuschinés dont mille industries, dites parisiennes, consomment quotidiennement des quantités formidables, qu'elle réfléchisse s'il est possible que ces poisons, confiés à la terre de culture, n'en reviennent pas promptement sous les formes attrayantes de légumes en primeurs.

Avant de quitter ce sujet. Je prie le conseil municipal de Paris de songer un instant à la curieuse coïncidence suivante :

L'enlèvement des boues donne lieu, on le sait, à plusieurs courants bien déterminés. Les quartiers Haussmann et St-Germain se déversent à l'ouest de la capitale, les quartiers St Jacques vont à Ivry et Villejuif, la plaine St-Denis et Aubervilliers reçoivent les détritiques des quartiers Montmartre et du Faubourg St-Martin et St-Denis; tout l'Est de Paris absorbe le centre industriel et les onzième, douzième et vingtième arrondissements.

Or, il est à noter que les cultivateurs de l'est de Paris sont les fournisseurs habituels du marché Lenoir. Ce marché situé en plein faubourg St-Antoine, dont l'importance égale presque celle des Halles centrales en ce qui concerne la verdure est à son tour le grand fournisseur des marchands des quatre saisons qui sillonnent Paris ouvrier et industriel ainsi que des fruitières et des restaurateurs établis dans un rayon de plus d'un kilomètre.

Et bien, c'est justement dans les quartiers plus directement alimentés par la culture potagère de l'Est que la fièvre typhoïde a fait jusqu'ici le plus de victimes !

Il semblerait qu'une sorte de *circulus* délétère s'est établi et que les gadoues empoisonnées de Paris deviennent tour à tour la cause et le véhicule des germes morbides.

C'est une grosse question qui demande une prompt solution et dont le remède tout indiqué serait la torréfaction des gadoues urbaines, mais les conseils municipaux daigneront-ils se préoccuper de mon opinion ? Je crains bien le contraire, encore qu'elle soit basée sur de nombreuses observations et qu'elle intéresse au plus haut point la santé publique.

Sans transition j'applaudis à la nomination d'un comité chargé de représenter la France et les français à l'exposition universelle d'Amsterdam en 1883. Je retrouve dans ce comité, des noms connus et qui rallieront tous les suffrages : MM. Turgan, Barbedienne, Marinoni..., Dietz Monin, Berger, sont des individualités universellement appréciées en matières d'exposition. Par exemple je me demande en quelle qualité M. Edmond About est commissaire. Est-ce qu'il y aurait une section spéciale de courbettes à l'usage des souverains en place ? Dans ce cas, nul ne contesterait au directeur du *XIX^e Siècle* une compétence hors ligne. On sait que la pureté de ses révérences excita jadis la jalousie de tous les familiers de Compiègne.

Le temps passe et le gouvernement n'a pas encore ratifié les conventions intervenues entre M. Brazza et Makoko, le roi des pays Congo. Pendant que nous hésitons, un steamer belge se dirige vers la côte africaine avec un chargement de graines, de tissus, de moutons, et six cents kilog. de poudre. De leur côté, les anglais ne restent pas inactifs, de sorte qu'il se pourrait fort bien que, las d'attendre, Makoko fit volte-face, et que le jour où nous demanderions l'exécution des traités, ces peuples primitifs, mais vénaux, nous disent : viens-y voir. Ils auront, dès lors, la poudre belge et des fusils anglais pour nous accueillir.

M. Grévy aurait-il quelque répugnance à nous voir prendre le Congo ? Dame, Louis XV a bien laissé perdre le Canada !

Le supplément du *Figaro* de samedi a été consacré tout entier à l'histoire anecdotique du *Roi s'amuse* que va reprendre la Comédie-Française le 22 du courant, après 50 années, jour pour jour, d'interruption. Il y a des choses curieuses dans le travail de notre confrère Jehan Walter, notamment les annotations de Victor Hugo sur le manuscrit de son drame.

Au nombre de ces puérités habituelles au grand poète, j'en veux citer une que ses plus féroces critiques ne lui eussent pas supposé. A la fin du premier acte, le manuscrit porte ces mots écrits de la main de l'auteur. « La dernière scène du premier acte (Saint-Vallier) a été faite au milieu de l'émeute des 5 et 6 juin.

En vérité, on se prend à rêver devant de tels excès d'orgueil. Qu'est-ce que cela peut faire à la postérité que la sublime apostrophe adressée, par Saint-Vallier au débauché royal, ait été faite avant, pendant ou après l'émeute de 1832 ? Quelle corrélation il y a-t-il entre deux événements, l'un tout littéraire, l'autre tout politique ?

Pourquoi Victor Hugo ne nous a-t-il pas, du même coup, transmis l'état de son ventre au moment où il a posé le dernier point à la ligne ! Au moins on eût pu savoir si la pensée qu'on fusillait à quelques pas de lui des créatures humaines, avait troublé ses intestins à défaut de sa verve poétique !

Autre comédien. Celui-ci ressemble à une femme quand il a la bouche close. Mlle Louise Michel ayant voulu initier les Belges aux beautés du nihilisme, s'est

fait fort mal accueillir. A Gand, elle a failli être assommée et à Anvers l'excitation était telle contre la vierge anarchiste qu'on a dû lui interdire de continuer ses conférences en faveur des « compagnons de la dynamite ». L'auteur inconnu de *Nadine* est revenue en France avec une haine de plus au cœur : il est vrai qu'une de plus, une de moins, lorsqu'on en est si riche, ça n'est pas une affaire.

Je terminerai par un mot entendu à la Bourse à Paris :

— Un octogénaire faisait va'oir sa robuste constitution. Je mange bien, je dors de même. Je chasse tout le jour, j'ai la vue excellente et l'oreille fine, il n'y a que les femmes, je ne sais pas pourquoi, mais elles ne me disent plus rien !

AVIS

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'administration de notre journal vient d'obtenir de M. Tom Bob, l'autorisation de reproduire un des meilleurs proverbes de l'auteur si estimé de *l'Œil du Mort*.

Nous commencerons donc dans notre numéro du 3 décembre la publication de

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS

Cette intéressante saynète de salon est extraite d'un volume intitulé :

NOUVEAUX PROVERBES

édités chez Ollendorff, 28, rue Richelieu, à Paris.

La recherche du docteur Crevaux

L'expédition argentine envoyée sous les ordres de M. Fontana pour rechercher les restes du docteur Crevaux et de ses compagnons, est de retour à Buenos-Ayres. Voici, à ce sujet, quelques détails adressés à la Société de géographie par un Français, M. G. Marguin, qui faisait partie de l'expédition :

Entrée dans le Pilcomayo le 31 juillet, à 9 h. 18 m. du matin, l'expédition arrivait le 18 août, à deux heures du soir en un point où la rivière se partage en deux branches : l'une remonte vers le nord, l'autre descend vers le sud-ouest. Les eaux de la première étaient limpides et potables, tandis que celles de la seconde sont jaunâtres, ont une saveur des plus désagréables, et possèdent des propriétés purgatives qui les rendent insalubres. M. Marguin, se basant sur certaines considérations hydrologiques, parvint à décider le chef de l'expédition à engager l'*Avellaneda* dans le bras occidental.

Après avoir fait trois ou quatre milles dans le Sud-Ouest, ce bras se redressant tout d'un coup dans la direction du Nord-Nord-Ouest, devenait moins sinueux et s'était creusé un lit plus large entre deux rives relativement élevées. Mais après deux reconnaissances dans les journées du 11 et du 12 août, l'expédition, en présence de la baisse des eaux et de l'épuisement des vivres, fut forcée de rétrograder.

Le 14 août, quinze personnes de l'expédition quittaient l'*Avellaneda*, pour s'embarquer sur la chaloupe à vapeur la *Paura-Leona* et commencer l'exploration du bras oriental. Elle dura seize jours et fut hérissée d'obstacles innombrables ; la mission ne descendit pas une seule fois à terre, et n'eut par conséquent aucune relation avec les indigènes.

Quant aux traces de Crevaux et de ses compagnons, M. Marguin avait dès le début perdu l'espoir de les retrouver. M. Fontana lui avait en effet déclaré dès les premiers jours de route qu'il avait reçu l'ordre de ne pas dépasser le 22^e degré.

L'expédition commençait sa retraite le 30 août, au bout de huit jours elle rejoignait l'*Avellaneda* et le 29 septembre elle rentra à Formosa, ne rapportant aucune information sur le drame qui

avait mis fin à l'expédition du docteur Crevaux.

M. Marguin estime que le plan adopté par Crevaux est le seul qui présente des chances sérieuses de succès et que toute expédition qui remontera le Pilcomayo s'expose à un échec. Si en descendant le cours de la rivière, on est exposé en apparence à des plus grands dangers provenant des sauvages, on a cet immense avantage de mettre moins de temps et de ne pas courir les risques de s'égarer.

Dans ces conditions, le voyage doit durer quatre ou cinq mois au plus, tandis qu'en remontant la rivière, il faut compter sur au moins dix mois et au prix de quelles fatigues atteindrait-on le but, si l'on parvient à l'atteindre.

LE PRINCE INCENDIAIRE

Il y a huit jours, vers onze heures du matin, un jeune homme blond, de 25 ans environ, vêtu de noir et portant un long pardessus, entra dans la loge du concierge de la maison portant le n. 44 rue Mironénil, à Paris, et lui demandait si M. le prince de Polignac était chez lui. Bien qu'il lui eût été répondu négativement, le visiteur gravit l'escalier et sonna à la porte de l'appartement que le prince occupe au troisième étage. Les domestiques, en voyant son air égaré, hésitèrent à l'introduire, mais comme il avait fait dans ces derniers temps au prince d'assez fréquentes visites, ils ne s'inquiétèrent pas autrement de lui. Or il était porteur de cinq bouteilles de pétrole. Il les tira successivement de ses poches, en versa le contenu sur les meubles et y mit le feu. En peu d'instants une épaisse fumée envahit l'appartement. Le jeune homme, l'incendie allumé, se hâta de descendre l'escalier. Mais l'alerte avait été donnée par les domestiques et, après avoir vainement cherché à se cacher il dut se laisser arrêter.

Pendant que deux gardiens de la paix conduisaient l'incendiaire au poste de police de la rue Cambacérés, les pompiers du poste de la Pépinière, accourus au premier signal, attaquèrent vigoureusement le feu qui consumait peu à peu tout le mobilier du salon. Aidés d'une forte escouade de gardiens de la paix, ils réussirent, au bout de trois quart d'heure de travail, à conjurer tout danger.

M. Richard, commissaire de police du quartier de l'Europe, fit ensuite mander le prisonnier à son bureau de l'impasse d'Amsterdam, et procéda aussitôt à son interrogatoire.

Le jeune homme lui a déclaré se nommer Jules Camille de Polignac, âgé de vingt-six ans, demeurant 65, rue Pigalle. Comme le magistrat lui demandait quelle était sa profession, il répondit avec insouciance :

— J'ai pour moyen d'existence le hasard !

Il ajouta ensuite qu'il était membre de la famille du prince et qu'il avait agi dans un but de vengeance, en mettant le feu dans l'appartement de la rue Mironénil.

Les agents, en le fouillant, ont trouvé d'ailleurs sur lui un papier ainsi conçu :

« C'est moi, Jules Camille de Polignac, qui ai mis volontairement le feu chez mon père.

» Signé : Jules-Camille de Polignac.
» P.-S. — Ce faisant j'accomplis un acte de justice. »

D'autre part, on a saisi dans une de ses poches trois lettres, la première adressée à M. le prince de Polignac où il se plaint de sa misère et où il lui reproche de lui avoir refusé sa protection. La seconde est adressée au journal la *France*, où, il y a deux ans, le jeune homme apportait de temps à autre des nouvelles et des menus faits. La troisième est un manifeste à la jeunesse sur la légitimité des naissances.

Vers cinq heures, l'incendiaire, dont le calme était très grand montait, en compagnie de deux agents et de deux employés du commissariat, dans une voiture de place. Une demi-heure après il était écroué au Dépôt.

Une perquisition a été faite, 65, rue

Pigalle. On a constaté que le jeune homme demeurait dans une très petite chambre au quatrième étage, et avait un mobilier des plus rudimentaires. Il paraît qu'il menait une existence très irrégulière, avait toujours quelques créanciers pendus à son cordon de sonnette, et couchait le plus souvent hors de chez lui.

Au physique, le prétendu Jules-Camille de Polignac est de taille moyenne; il a le buste difforme et la tête légèrement rentrée dans les épaules. Les cheveux sont blonds et bouclés; il porte la moustache, et une mince barbiche orne son menton. La physionomie a une expression plutôt vulgaire. Le nez long et arqué est surmonté d'un binocle derrière lequel apparaissent deux petits yeux en vrille. Le jeune de Polignac s'exprime avec volubilité. Il a le tempérament très nerveux, et la moindre contradiction provoque chez lui de l'exaltation.

Récemment, au café de la Nouvelle-Athènes, où il se rendait tous les soirs, le petit Polignac — c'est sous ce nom qu'on le désignait habituellement dans cet établissement — avait eu, à propos d'une jeune femme auprès de laquelle il faisait montre d'assiduités compromettantes, une altercation très vive qui avait déjà appelé l'attention sur lui.

A TRAVERS CHAMPS

Le Blé de Noé

Puisque nous sommes sur le terrain des blés, il vient à propos de parler de la variété dite *Blé de Noé*, que nous recommanderions en raison de ses qualités.

Le blé de Noé est tout à fait un excellent blé d'automne et le premier blé de mars; ou plutôt, c'est un blé qui, semé depuis octobre jusqu'en février et même mars, donne à peu près le même rendement. D'après les expérimentations qui ont été faites à son sujet, il a constamment donné, pendant une période de dix ans, un rendement exceptionnellement avantageux; son produit n'est pas descendu au-dessous de 24 hectolitres, du poids de 78 kil. ce qui est rare pour un blé de printemps.

Le blé de Noé a une paille un peu dure, très résistante d'où son nom *blé inversable*. C'est le seul que l'on doive semer dans les riches terres d'alluvion, où la culture des autres blés n'est possible à cause de la verse qui est presque inévitable.

Le seul défaut du blé de Noé c'est qu'il s'égrène trop facilement. On le coupera donc un peu sur le vert; il achèvera sa complète maturation en moyettes.

LES LIVRES

M. Louis Faure, un lettré et un érudit vient de faire paraître un ouvrage des plus intéressants. — Récits et Confidences sur un vieux palais : Le *Luxembourg* (1300-1832).

De ce livre nous détachons l'imprévue et amusante histoire de l'arrestation de Fouché.

C'était en 1810, un complot royaliste se tramait. L'empereur en eut vaguement connaissance. Impatient, courroucé de ce qu'il appelait les négligences de la police, Napoléon fit appeler le ministre de la police Fouché et le nouveau préfet de police M. Pasquier, il les mit au courant de la situation et leur ordonna de découvrir les coupables. Fouché chercha en vain à détourner les inquiétudes du maître, il lui dit qu'il avait été trompé par des rapports exagérés il usa de ces basses flatteries qui lui réussissaient toujours. Mais Napoléon, cette fois, ne prêta pas l'oreille à ses propos : « Je veux, dit-il à Fauché, je veux connaître les noms, et dans le plus bref délai. » Puis, tournant le dos aux deux fonctionnaires, il quitta le cabinet où il les avait reçus.

Le jour même M. Pasquier fit appeler un officier de paix attaché à son service, et dont il avait su de prime abord

deviner l'intelligence, l'énergie, la finesse et s'attacher le dévouement. Il le mit au courant de la situation. Lui fit part des ordres de l'empereur et lui donna mission de découvrir les coupables. Le soir même, l'officier de paix était en campagne; le lendemain, il était sur la piste.

Comme il avait ses livres entrées au ministère de la police, situé alors place Vendôme, il allait souvent au cabinet du ministre pour lui conter ce qui ressortait de son service. Peu de jours après l'entretien, il s'y présenta, selon son usage un matin, vers neuf heures. Fouché était seul; en apercevant l'officier de paix :

— Eh bien! monsieur, lui dit-il, avez-vous quelques nouvelles à m'annoncer? Cette fameuse conspiration, l'avez-vous découverte?

— Je crois être sur la trace, monseigneur, répondit l'officier de paix.

— Ah! vraiment? répliqua Fouché en souriant d'un air narquois; et vous êtes certain de tenir le fil.

— Je le tiens.

— Oui, répondit le ministre, je sais... Vous connaissez les noms de ces hommes qui sont partout où on trame un complot de ces conspirateurs de restaurants et de cafés, qui le plus souvent ne sont que mes agents, ajouta-t-il en riant. Mais ce sont les chefs qu'il faudrait trouver, monsieur, ces chefs qui n'existent que dans l'imagination de l'empereur.

— Je les connais, monseigneur.

— Vous en êtes sûr!

— Certain. Je sais même le nom du premier de ces chefs, du plus coupable.

— Ah! Ah!... Mais c'est trop curieux, s'écria Fouché, et quel est ce chef, monsieur?

— Vous! s'écria l'officier de paix avec énergie et je vous arrête!

Fouché recula interdit, il voulut sonner; mais l'officier de paix se plaça devant lui.

— C'est inutile, monseigneur, personne ne vous répondra. Toutes les portes sont gardées par des hommes à moi; en voici la preuve. Il appela; quatre agents se montrèrent.

— Vous allez, leur dit l'officier de paix, rester ici en permanence, jusqu'à nouveaux ordres, pour surveiller monseigneur. Vous ne laisserez pénétrer personne dans le cabinet; vous mettrez sous scellés tous les papiers; et comme Fouché essayait de protester : *Je vous l'ordonne*, entendez-le bien, au nom de l'empereur!

Il fit garder de mêmes toutes les issues, et courut à la préfecture de police informer son chef de ce qu'il venait de faire.

La nouvelle était grosse. M. Pasquier songea de suite à la porter à l'empereur, qui était ce jour-là à Saint-Cloud, et pour donner de plus amples détails, il emmena l'officier de paix dans sa voiture. Arrivé au palais, il demanda un entretien pour affaire urgente. L'empereur le reçut. Il conta ce qui venait d'arriver.

— Pourquoi, monsieur le préfet, dit alors sévèrement l'empereur, n'avez-vous pas amené cet officier de paix?

— Il est dans ma voiture, sire, répliqua le préfet.

— Qu'on le fasse monter.

L'officier de paix fut introduit. L'empereur le regarda avec attention.

— C'est vous, monsieur, qui avez fait l'arrestation qu'on vient de me dire?

L'officier s'inclina en murmurant :

— C'est moi, sire!

— Comment vous appelez-vous?

— Fondras.

L'empereur se dirigea vers une porte communiquant à son cabinet; il appela :

— Monsieur de Bassano, dit-il à la personne qui s'avançait à ses ordres, remettez 30,000 fr. à M. Fondras.

— Puis il ajouta : Allez, monsieur, c'est très bien.

L'entretien eut la suite que l'on sait, la disgrâce de Fouché, son remplacement par le duc de Rovigo. Si l'affaire n'allait pas plus loin, c'est que Fouché, l'empereur le savait, possédait des papiers compromettants. Il était obligé de le ménager.

Je tiens cette anecdote de M. Fondras lui-même, qui, depuis, a été conseiller d'Etat, directeur général de la police, et qui est mort vers 1858 ou 1859. Il ajoutait comme corollaire, avec un

sourire de satisfaction : « Je pris les 30,000 francs et revins à Paris. Jamais voyage ne fut plus agréable. J'avais donné ma note, montré ce que je pouvais faire. »

REVUE MUSICALE

Bouffes-Parisiens. — *Gillette de Narbonne*, Opéra-comique en trois actes de MM. Chivot et Duru, musique de M. Audran.

M. Audran, après avoir donné sa note amusante dans la *Mascotte*, a voulu, lui aussi, montrer avec *Gillette de Narbonne* qu'il savait être tendre et sérieux quand il s'en donnait la peine, et, mettant une sourdine à sa verve comique, il nous a offert une partition moins primesautière, plus travaillée, et présentant des qualités d'un autre ordre que celles de sa précédente pièce.

C'est plus tendre, plus langoureux, plus étudié, mais c'est moins élevé. Par exemple, c'est toujours mélodique et scénique. L'orchestration, de plus, est extrêmement soignée et souvent ingénieuse. La musique de M. Audran brille en général par sa clarté; quand il a trouvé un motif, il ne s'avise pas d'en dénaturer les conséquences par de soi-disant combinaisons harmoniques : il lui laisse ses développements nécessaires et naturels. Aussi, le spectateur se laisse-t-il volontiers flatter par ces airs faciles et agréables, qu'il retient sans effort.

Donc, la nouvelle partition du jeune maître a une tendance très prononcée pour l'opéra-comique, tendance que nous approuvons et qui dénote chez le compositeur une décision de rompre sérieusement avec l'opérette qui disparaîtra peu à peu des théâtres de genre.

MM. Chivot et Duru ont écrit un livret qui, dégagé de quelques gaudrioles assez risquées et mises dans la bouche de Griffardin, pourrait parfaitement être joué place Favart, néanmoins il est gai spirituel et amusant, en voici du reste la donnée :

Gillette, grâce à un secret légué par son père qui était médecin, a guéri le roi René, et celui-ci, enchanté, n'a rien à refuser à celle qui lui a sauvé la vie. Gillette demande au roi de l'unir au comte de Lignolle, lequel est un coureur de femmes et d'aventures.

Lignolle qui se voit marié par autorité royale, prévient sa femme qu'il ne sera vraiment un mari pour elle que le jour où elle lui montrera une certaine bague, à laquelle il tient beaucoup, et où elle lui donnera un héritier, un descendant des Lignolle. Après quoi il part pour guerroyer en Italie.

Gillette poursuit son mari, et, à la faveur d'une aventure amoureuse, elle se substitue à la femme que convoite Lignolle; si bien que le comte retrouve à la fois sa femme et un fils, sans se douter que ses escapades ont eu pour résultat de conquérir sa femme légitime.

Parmi les morceaux qui ont été le plus particulièrement applaudis, nous avons remarqué de forts *jolis couplets*, que chante avec une grâce exquise le ténorino Lamy.

Encore, au premier acte, un *bon duo*, entre M. Morlet et Mme Montbazou, rempli de sentiment, avec un refrain chanté mezza-voce, qu'on a voulu entendre une seconde fois.

A signaler aussi une *ronde dansée* et accompagnée de roulements de tambourins.

Un des morceaux les plus réussis, c'est au second acte, un *ravissant trio* dit par MM. Morlet, Lamy et Mlle Gélabert, c'est du vrai opéra-comique. Il y a, à la fin, une phrase que chante M. Lamy, et qui est des plus heureuses.

La chanson militaire du *Sergent Briquet* est d'un bon mouvement et très bien chantée par Mme Montbazou.

Cependant la sérénade qui suit est moins agréable et le final plus bruyant qu'inspiré.

M. Audran s'est rattrapé au troisième acte. Ses *couplets du parrain* sont charmants et dits d'une façon adorable par M. Lamy.

Il y a encore un duo entre Mme Montbazou et M. Morlet, très chaud et très en situation.

DIOGÈNE le plus indépendant des journaux financiers. | Renseignements sérieux grat. aux abonnés | Timbre p. rép. affr. | 10 fr. par AN

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires

PLACEMENT SÉRIEUX

Plus-value certaine

A VENDRE à 15 minutes de la gare de Gagny et 10 minutes de la Marne, au bas du plateau d'Avron,

TERRAINS

de toutes contenances

depuis 1 fr. 25 le mètre jusqu'à 3 fr.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Terre de jardin première qualité. Jamais d'inondations à redouter.

S'adresser à *Diogène* tous les jours de 3 heures à 5 heures, excepté le dimanche.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Crédit foncier de France. — Le Crédit foncier de France a créé deux types d'obligations qui répondent parfaitement aux goûts et aux convenances du public : les obligations 4 0/0, ne donnant droit qu'à l'intérêt fixe et au remboursement au pair, et les obligations 3 0/0, donnant droit à l'intérêt fixe, au remboursement au pair et à de nombreuses chances de lots.

Une combinaison en faveur est celle qui consiste à acheter concurremment des obligations 4 0/0 et des obligations 3 0/0. Les obligations 4 0/0 produisant plus que la Rente et les obligations 3 0/0 produisant un peu moins, on peut, au moyen d'un placement combiné, maintenir le niveau de l'intérêt au taux du 3 0/0 français, tout en assurant une participation aux tirages de lots. Nous avons déjà produit des calculs expliquant cette combinaison.

Les obligations à lots du Crédit foncier sont à des prix très avantageux; elles reverront sûrement les cours de 485 à 490 fr. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi. La faiblesse momentanée des cours est due aux réalisations des souscripteurs qui n'ont pu faire face aux versements exigibles. Mais, à l'heure actuelle, presque tous les versements sont effectués; le classement s'achève, et, lorsqu'il sera terminé, l'impulsion qui viendra des demandes quotidiennes se fera vivement sentir.

Banque centrale de Crédit. — L'assemblée de la Banque a approuvé toutes les propositions du conseil d'administration. Plusieurs affaires, très étudiées, sont en préparation; nul doute qu'elles n'impriment aux actions de la Banque centrale de crédit une nouvelle marche en avant.

LE JOURNAL

DES

TIRAGES FINANCIERS

(11e Année)

PARIS

18, rue de la Chaussée d'Antin, 18

PROPRIÉTÉ DE LA

Société Française Financière

(Société anonyme)

Capital : 25 millions de fr.

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes d'Actions et d'Obligations. — Très complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des valeurs cotées officiellement et en banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles et des valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'Abonné a droit : Au paiement gratuit de coupons. — A l'achat et à la vente de ses valeurs sans commission. Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC par AN

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 17 novembre 1882.

Blés plus fermes, quoiqu'il y ait peu d'acheteurs en disponible. En livrable, on trouve difficilement des vendeurs pour les blés tendres. Les blés durs des Indes sont plus offerts.

Nous cotons :

Disponible :

Berdianska 128/123 fr.	32.50
Marianopoli 128/123 . . .	32.75
Irka Odessa 128/123 . . .	30.25
Irka Azow 123/128 . . .	31. »
La charge entrepôt 1 ^{er} coût.	
Red-Winter n° 2	25.25 à 25.50
Pologne	23. » à 23.50
Azima Taganrock	21. » à 23. »
Danube supérieur	22. » à »
— bon	19. » à 20. »
Varna nouveaux	19. » à 19.50
Taganrock dur	126 23.50
Berdianska —	126 24. »
Rodosto —	128 26. »
Noursi —	21.50
Jaffa —	20.50
Bombay n° 6	23.75
d° Lascari	25. »

Les 100 kilogr., entrepôt 1^{er} coût.
Tuzelle d'Oran 28. »
d° d'Afrique 26.50
Dur d'Alger 24.50
Dur de Bône ou de Philippeville 25. »
Les 100 kilogr. consignation, 1^{er} coût.
Désignation novembre, décembre, arrivée jusqu'à fin février ou sur 3 mois de décembre.

Irka Azoff 128/123	31. »
— Odessa 128/123	30. »
Marianopoli 128/123	32.50
Berdianska 128/123	32.50
Marianopoli 128/123	30. »

La charge, entrepôt 1^{er} coût.
Bombay blanc I A fr. 25. » à 26. »
d° rouge 23.50 à 24. »
d° bigarré 24. »

Calcutta blanc	23.25
d° rouge	22.50
Redwinter n° 2	23.75
Varna 124	20. »
Salonique rouge 124	21. »
Azow tendre 120	21. »
d° 123	22.50
Danube 124	20.50
— 122	19.30
— 120	19. »

Bombay dur n° 4 25. »
d° n° 5 24. »
d° n° 6 22.50

Taganrock durs 126	23.50
d° 125	22.75
Berdianska 126	24. »

Les 100 kilogr. entrepôt 1^{er} coût.
Durs de Bône ou Philippeville 25. »
Les 100 kil., entrepôt, 1^{er} coût.

GRAINS GROSSIERS :

Avoinés Russie disponible	16.75
d° livrable	16.50
Avoinés Danube disponible	17. »
Avoinés Danube disponibles inférieures	16. »
Avoinés Danube livrable	16.75
Les 110 kilogr., 1 ^{er} coût.	
Avoinés Afrique disponible	16.75
d° Salonique rouge	16.25
d° Samsoum	14. »
Maïs Danube livraison décembre	17. »
d° Varna livraison décembre	17. »
d° Patis/4 mois de mars	16.75
Orges Smyrne	15.75
d° Danube	14. » à 14.50
d° Russie	13.75
Fèves de Sicile	21. »
Les 100 kilogr., 1 ^{er} coût.	

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — Nos marchés de province ne sont pas largement approvisionnés ; les offres cependant suffisent aux demandes. La tendance est généralement calme, car, si, par exceptions on signale sur certains points, un peu de hausse sur d'autres, au contraire, la baisse prévaut. En réalité, les affaires sont des plus limitées ; n'était cette circonstance, la culture essaierait de relever les prix : il est vrai que la marchandise mise en vente laisse toujours beaucoup à désirer. Il faudrait de la gelée

pour assainir et améliorer la qualité de la plupart des blés humides. La meunerie pare à cet inconvénient en mélangeant des provenances, exotiques en général, très bien conditionnées avec nos blés de pays.

Comme suite à notre revue du 21 octobre, nous relatons, d'après les documents des *Douanes*, que nous avons importé pendant la première quinzaine d'octobre 619.164 hect. qui, additionnés aux chiffres de l'importation du 1^{er} au 15 sept. 3.493,860 —

en élèvent le total au 15 courant à	4,113,024 —
Contre en 1881-82	3,277,042 —
Contre en 1880-81	6,234,000 —
Contre en 1879-80	5,746,555 —
Contre en 1878-79	4,839,772 —

Notre halle de mercredi n'a pas présenté grand intérêt. Les offres de la culture n'ont pas été très importantes ; la qualité du blé était généralement très médiocre, ce qui a motivé quelques cas de baisse. La meunerie, dont l'écoulement des farines devient plus laborieux, n'achète que modérément. Le commerce a résisté aux demandes de concessions : c'est pourquoi les affaires ont été entravées.

Le blé de terme n'offre absolument aucun changement. Le courant qui semblait devoir être l'objet d'un petit mouvement est resté à peu près stationnaire, sous le poids de livraisons successives. La spéculation ne semble pas découragée, et porte ses préférences sur les termes éloignés, comptant que la mise en vigueur du nouveau règlement de place, à partir du 1^{er} janvier, nous vaudra un choix de bonne marchandise exempte de mélanges.

En Angleterre, les arrivages ne se sont élevés qu'à 12 cargaisons. La demande a été passable et les prix se sont relevés de 6 à 9 den. Sur les marchés de l'intérieur, les affaires sont bien calmes sans changement appréciable.

L'importation du blé dans tout le Royaume-Uni, du 26 août au 4 novembre s'est élevée à 13,914,200 hect. contre la dernière campagne 9,903,500 —
Soit en plus p. celle-ci 4,010,700 hect.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :

En destination de l'Angleterre à	5,220,000 hect.
En destination du Continent à	1,502,200 —

Ensemble pour l'Europe 6,722,200 hect. contre la semaine précédente 6,533,700 hect. contre l'année dernière 9,143,700 —

Différence en moins pour cette année 2,421,500 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :

En destination de l'Angleterre à	255,900 quint.
En destination du Continent à	500 —

Total pour l'Europe 256,400 quint. contre l'année dernière 200,800 —
Soit en plus pour celle-ci 55,600 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 28 octobre au 4 novembre ont été :

Sur la France de	69,600 hect.
— l'Angleterre de	588,700 —
— autres ports du Continent de	176,900 —

Soit au total 835,200 hect. contre l'année dernière 788,800 —
soit en plus p. cette année 46,400 hect.

En Belgique, les marchés accusent du calme. En Hollande et en Allemagne, au contraire, les prix se sont raffermis malgré la publication de grosses importations et des stocks importants. Dans la Russie septentrionale la navigation est à peu près complètement suspendue par l'apparition des glaces. Dans la mer Noire, les affaires sont encore entravées par la résistance des détenteurs, mais les stocks s'accumulent.

Les stocks visibles aux États-Unis ont augmenté cette semaine de 582,750 hect.

L'année dernière, ils avaient au contraire diminué de 68,900 hect. En voici le relevé aux dates suivantes :

1882 9 novembre	6,210,050 hectol.
1882 1 ^{er} —	5,627,300 —
1881 10 —	7,404,600 —
1880 12 —	7,612,850 —
1879 15 —	10,368,750 —
1878 16 —	6,518,750 —

FARINES 9 MARQUES. — Notre stock de farines 9 marques a augmenté du 1^{er} au 10 courant de 9,800 sacs, et se chiffre par 45,000 sacs.

Nous avons à signaler un bon courant d'affaires sur le courant et même sur décembre. Il semble que dès que les prix se relèvent de quelques centimes, les hausiers et les détenteurs fassent vendre sous mains ; dès qu'au contraire on faiblit de 0,25, les mêmes rachètent très bruyamment. Cette manœuvre paraît indiquer que l'intérêt dominant de la spéculation soit de dérouter la place pour mieux vendre sur 4 de janvier et 4 de mars, tout en favorisant par le maintien du rapproché et de sa plus-value, la fabrication et par suite les arrivages de farines sur notre marché. D'aucuns ne sont pas éloignés de penser qu'il pourrait bien avoir entente entre certains gros intéressés pour bien liquider novembre et décembre et se servir plus tard du stock comme levier de baisse.

Les farines de consommation, bien que de vente laborieuse, ne varient pas et valent, suivant mérite, de 56 à 63 francs, le sac de 159 kilos brut. La marque *Corbeil* reste à 60 fr.

AMÉRIQUE

« Ce que le blé coûte à produire en Amérique », tel est le titre d'un article publié par le *Constitutionnel*, que nous reproduisons :

Dans un rapport présenté l'an dernier au Parlement britannique par ordre de la reine, des délégués anglais en Amérique ont trouvé que l'on avait rien exagéré dans le tableau de l'agriculture au Far-West. — Sur toute la surface de l'immense prairie, le produit des céréales dépasse énormément la consommation locale, et les exportations deviennent d'année en année menaçantes. On compte à New-York bon nombre de banquiers qui cultivent aujourd'hui à grande distance, sans bâtiments, des milliers d'hectares de la « grande prairie du Far-West ». Les fermes dépassant 10,000 hectares ne sont pas rares le long du chemin de fer du Pacifique. On cite celle de M. Dabrympte, dans le Minnesota et le Manitoba, qui comprend aujourd'hui plus de 40,000 hectares.

Les terres ont été payées de 5 à 6 fr. l'hectare. Il n'y a d'autre impôt qu'une taxe, « pour les écoles », de 1 fr. 25 par hectare. Le nouveau chemin de fer du Pacifique au Canada ouvre un vaste champ aux entreprises agricoles de cette région ; où l'agriculture intensive, assurée désormais de ses débouchés vers les portes de l'Atlantique, réalise chaque année de nouvelles conquêtes.

Au moment de la moisson, cent cinquante moissonneuses lieuses (Wood et Mac-Cormeck) enlèvent la récolte de la ferme et trente batteuses à vapeur égrenent le blé : le battage a lieu sur place au moyen de machines à battre à grand travail, dont le foyer est alimenté par les herbes de la « prairie » ou les pailles de rebut.

Aussitôt le battage terminé et le grain serré dans des sacs d'un hectolitre, des voitures transportent sur des voies ferrées à petite section, la récolte à la station de chemin de fer la plus proche et la déposent dans l'entrepôt au moyen de « Pélévateur » local. C'est là que les agents des grands négociants de New-York achètent immédiatement le blé au cours du jour, de telle sorte que le cultivateur de la prairie n'est jamais exposé, comme le nôtre, à voir immobiliser son capital roulant et avarier ses récoltes dans ses greniers, en attendant l'heure d'une vente propice.

Le télégraphe et les journaux, si répandus en Amérique, donnent la cote de tous les points. Sur les lignes américaines tout se fait d'une façon automatique, dit M. Simonin, au moyen d'une

machine de 700 chevaux : le déchargement, le rechargement, le vannage, le nettoyage, le pesage, tandis que, le long de la route, des experts jurés ont procédé au classement du grain ; on peut décharger en un jour aux élévateurs de l'Hudson, 300 wagons contenant ensemble 3,000 tonnes de grains ; il ne faut pas plus de 15 minutes pour vider un lot de 10 wagons, par le moyen de larges pelles qui amènent les grains au monte-charges. Déchargement, rechargement, pesage, emmagasinage, ne coûtent pas plus de 4 centimes par hectolitre, d'après les tarifs de la Grande Compagnie du New-York central tramway. Le grain est rechargé de lui-même sur les navires, par moyen de couloirs ou chutes, de sorte qu'en moins d'une demi-heure, un transatlantique peut recevoir son plein chargement de 30 à 35,000 hectolitres. A l'heure qu'il est, toutes les grandes lignes possèdent des docks divisés en 68 compartiments de 3,000 hectolitres chacun et où se meuvent à l'aise les élévateurs dont nous avons déjà parlé.

L'hectolitre se vend à 10 francs en moyenne, et le prix de revient n'atteint pas 9 fr. l'hectolitre. Les renseignements donnés par M. Roma confirment rigoureusement cette donnée. Les frais de transport des céréales par chemin de fer ne dépassent pas en moyenne, d'après les tarifs des dernières années, la somme minime de 5 centimes par tonne et par lieue. Dans les régions des grands lacs et des rivières, les transports par bateaux à vapeur, qui font aux compagnies de chemins de fer une concurrence des plus rudes, réduisent ces frais à deux centimes, soit 1 fr. par 50 lieues pour 1,000 kilogrammes. Sur 50 millions d'hectolitres amenés à New-York, 44 0/0 le sont par des canaux, le reste par le chemin de fer. L'hectolitre n'est donc grevé de ce chef que de quelques centimes. Quant au transport par mer de New-York à Liverpool, il s'élève en moyenne à 5 fr. 50 l'hectolitre, ce qui explique comment le blé dont le prix de revient n'atteint pas 10 fr., nous arrive à 15 et 16 fr. l'hectolitre, soit un écart de 5 fr. environ avec le prix de revient du blé français, qui s'élève à 21 fr. l'hectolitre. L'écart énorme de 10 à 21., soit 11 fr. qu. représente la différence entre le prix net du froment français et américain, donne la formule du bénéfice brut réalisé en Amérique, sur la main-d'œuvre par les machines, et sur la terre par l'économie de la fumure et du loyer.

(A suivre.)

MARCHÉ DE LYON-VAISE

ESPÈCES	AMENÉS	PRIX DES 100 KILOS			
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e .
Lundi 13 novembre 1882					
Porcs	1550	130	122	116	»
Mardi 14 novembre 1882					
Bœufs	670	167	150	135	120
Vaches	309	128	123	122	»
Veaux	1292	»	»	»	»
Moutons	»	»	»	»	»
Jeudi 16 novembre 1882					
Veaux	426	»	»	»	»
Moutons	5776	190	180	155	140
Porcs	586	»	»	»	»
Vendredi 17 novembre 1882					
Bœufs	326	»	»	»	»
Vaches	864	126	123	120	116
Veaux	2120	»	»	»	»
Moutons	»	»	»	»	»

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

Vente de fonds de commerce.
OPPOSITIONS.
M. et M^{me} Billandon, place Voltaire, 65, ont vendu leur fonds de boulangerie à M. Pierre Groud. — Récl. à MM. Vachon père et fils et Ce, 43, quai St-Vincent (11 nov.).

SALLIER

Propriétaire et représentant de commerce

AU FONTANIL

Par Saint-Egrève (Isère).

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 36-38.